



Syndicat C.G.T.

du NETTOIEMENT

EBOUEURS - C.E.N. - A.E.N.

Qui supprime des postes, récolte la neige !

Le 15 décembre 2009, le Maire de Paris et sa majorité PS suppriment 58 postes d'Eboueurs et après ils s'étonnent qu'il existe des difficultés !!!

Le Maire de Paris et sa majorité PS restent sourds face au profond malaise qui existe chez les personnels dans tous les services et face à l'interpellation des Conseillers de Paris PC, PG, MRC, Verts, UMP, NCI notamment sur les effectifs et leur soutien à l'action du 14 décembre 2009.

2 jours de joutes verbales entre la gauche et la droite sur les chiffres du Budget, 2 jours d'affrontements sur la politique du gouvernement et de la ville de Paris où chacun se renvoie la balle, mais au milieu on oublierait presque qu'il y a des contribuables, des usagers mécontents et des salariés qui ni sont pour rien dans la crise financière.

Petit rappel : sur les effectifs, le Syndicat CGT du Nettoyement n'a pas ménagé sa peine, car depuis plus de 3 mois, ses militants distribuent un tract à la population sur 1 marché par arrondissement, devant chaque Mairie d'arrondissement, devant la plupart des lieux où le Maire de Paris fait son compte rendu de mandat.

Au cours de ces 3 mois, le Syndicat CGT du Nettoyement a rencontré 18 Maires d'arrondissement, l'ensemble des Présidents de groupe politique du Conseil de Paris, nous avons envoyé 3 courriers à l'ensemble des Maires et Conseillers d'arrondissement, des Conseillers de Paris, au Maire de Paris et à ses Adjoints.

Dans toutes les instances ou réunions où nous nous sommes trouvés, nous avons bataillé pour dire que la suppression d'un seul poste d'Eboueur est égale à la privatisation de la Propreté. Et qu'il faut rapidement aller sur l'embauche de 700 Eboueurs avec proportionnellement la création de postes de Chefs d'Equipe.

L'ensemble de ces interventions a eu le mérite d'ouvrir le débat, dès le Conseil de Paris des 23 et 24 novembre 2009, puisque les Groupes Communiste et MRC ont déposé un vœu soutenant une partie de notre revendication à savoir la non suppression des 113 postes d'Eboueurs.

Le vœu n'a pas été adopté car le groupe Socialiste a voté CONTRE, les groupes UMP et NCI se sont ABSTENUS car les groupes Communiste et MRC soutenus par les Verts, et qui ont voté POUR, demandaient le redéploiement des 113 postes sur l'EST parisien.

Pour rappel : le 23 novembre 2009 : 43 % soit 1173 Eboueurs en grève et 17 % soit 60 CEN/AEN grévistes soit plus de 50 % de l'ensemble des grévistes sur la Ville de Paris.

Notre intervention de ces 3 derniers mois où le Syndicat CGT du Nettoyement a investi environ 3000 € pur la distribution de tracts, de courriers... Avec cette grève du 23 novembre 2009 et la mobilisation de 60 militants CGT du Nettoyement le 30 novembre 2009 qui ont envahi L'hôtel de Ville et un petit groupe les bureaux de Mme ERRECART a permis d'aboutir à la sauvegarde de 55 postes d'Eboueurs sur 113 devant être supprimé, a permis d'ouvrir les négociations sur les reclassements indiciaires et déroulement de carrières des Eboueurs et CEN/AEN ainsi que sur la restauration.

Le 14 décembre 2009 de nouveau à l'appel du Syndicat CGT du Nettoyement et de l'intersyndicale, les salariés de la ville de Paris étaient appelés à la grève et à la manifestation.

UN GRAND BRAVO AUX EBOUEURS ET AUX CEN/AEN QUI SE SONT FORTEMENT MOBILISES AVEC Y COMPRIS UN TRES FORT POURCENTAGE DE GREVISTE A LA FONCTIONNELLE.

Eboueurs 56 % soit 1433 grévistes, CEN/AEN 40 % soit 135 grévistes soit 44 % de l'ensemble des grévistes sur Paris et avec les conducteurs TAM DPE et Maîtrise Propreté nous atteignons 52 % de l'ensemble des grévistes sur Paris.

Et environ 3000 manifestants avec une grande majorité d'Eboueurs et de CEN/AEN derrière la camionnette du Syndicat CGT du Nettoyement ont rejoint l'Hôtel de Ville dans un froid de canard, mais avec la ferme volonté de faire aboutir les revendications.

L'intersyndicale a été reçue sur la base revendicative suivante :

- Ratio promu-promouvable à 100 %.
- Mise en place des conditions statutaires pour l'avancement minimum.
- L'amélioration réelle des conditions de travail.
- L'arrêt des suppressions ou redéploiements de postes et la création d'emplois.
- APS à 500 €.
- Le maintien des JRTT et des cycles de travail.
- La reprise des négociations sur la formation.
- La résorption de l'emploi précaire.

Au soir du 14 décembre 2009, l'intersyndicale a décidé de ne pas reconduire la grève pour le lendemain.

Négociations du 1^{er}, du 14, du 15 et autres rebondissements la DRH et le Conseil de Paris propose ou adopte de :

- 700 nouvelles promotions pour 2010 à 2012 dans le cadre du ratio promu-promouvables
- de porter l'APS annuelle à :
 - ✓ 225 € (au lieu de 200 €) jusqu'à l'indice inférieur ou égal à 499
 - ✓ 215 € (au lieu de 200 €) entre l'indice 500 et 638
 - ✓ 100 € (au lieu de 0 €) entre l'indice 639 et 801
- reprise des négociations sur le DIF et engagements visant à garantir l'effort financier consacré à la formation.
- Ouverture de discussions avec les organisations syndicales dans un délai de 3 mois sur la résorption de l'emploi précaire
- 150 000 € supplémentaire pour la santé au travail (adopté au Conseil de Paris).
- 100 000 € pour louer des places de parking pour les agents du Nettoyement embauchant à 5h30 avant les transports collectifs (adopté au Conseil de Paris).
- 50 000 € pour les vêtements de sécurité pour essentiellement les agents travaillant sur la voie publique.

L'intersyndicale ni trouve pas son compte !!!

Le Syndicat CGT du Nettoyement ne laissera pas faire d'autant plus qu'au titre des avancées le Maire de Paris abonde en crédit la santé au travail c'est la Loi et une obligation Monsieur le Maire de Paris, abonde en crédit la protection des agents sur leur lieu de travail c'est la Loi et une obligation Monsieur le Maire de Paris, abonde en crédit la facilité de stationnement ce n'est pas trop tôt Monsieur le Maire de Paris, mais c'est loin d'être suffisant et c'est faire une abstraction des réalités du terrain puisqu'il y a aussi des agents qui ont des horaires différents le matin, la nuit, l'après midi et qui sont obligés d'avoir un véhicule car leur lieu d'habitation est éloigné !!!

Mais, ce sont, tout de même, des avancées car depuis le temps que nous le revendiquons, nous prenons acte.

En ce qui concerne plus particulièrement le Nettoyement, les Eboueurs et les CEN/AEN. Comme nous vous l'avions dit suite à l'action du 30 novembre 2009 et avec le poids des grévistes, le Syndicat CGT du Nettoyement a été reçu le 17 décembre 2009 à 15h00 par la DPE et la DRH pour ouvrir les négociations, voici les revendications que nous avons posées :

1°) Sur les effectifs, nous avons pris acte :

- ✓ que l'Exécutif Municipal a supprimé 58 postes d'Eboueurs sur le budget 2010 au lieu de 113 programmés.
- ✓ que la Majorité PS a balayé et à même refusé de répondre aux questionnements des Conseillers de Paris (de gauche comme de droite) sur cette question.
- ✓ Que la Majorité PS n'a plus comme priorité la Propreté de Paris, pourtant que de beaux discours sur Copenhague, sur le développement durable, sur l'Environnement. Puisqu'elle dit qu'elle supprime des postes là où ils ne sont plus nécessaires !
- ✓ Que la Majorité PS critique les choix du gouvernement et qu'elle dit défendre les Services Publics.

Pour le syndicat CGT du Nettoyement, le Maire de Paris a mis une BOMBE à retardement dans le Service Public de la Propreté de Paris puisque avec moins d'effectifs sur le terrain c'est sûr c'est moins pour la Propreté, pour l'Environnement, pour l'Hygiène et la Santé Publique et c'est plus d'usure pour les agents donc une privatisation complète et programmée dont le principal artisan est Monsieur Bertrand DELANOË Maire de Paris.

Pourtant, que n'avons-nous pas découvert au Conseil de Paris, le Maire Adjoint chargé du Budget Monsieur Bernard Gaudillère à 2 reprises et relayé par la Maire Adjointe chargée des Personnels Madame Maité ERRECART : nous citons « sur les 10 000 emplois créés sous la précédente mandature 75 % n'ont rien coûté car c'étaient des titularisations ou des transferts de l'Etat compensé par l'état ou des obligations par la Loi (RTT) aidées par l'Etat que seul 2 000 ont été créés pour l'ouverture de nouveaux équipements ou nouvelles missions ».

Le Syndicat CGT du Nettoyement demande où vont être supprimé les 58 postes et dans quel arrondissement va-t-on mettre des postes supplémentaires ? Nous voulons cette réponse début janvier 2010.

Le Syndicat CGT du Nettoyement rappelle qu'il revendique 758 postes d'Eboueurs sans compter la mise en place du DIF et proportionnellement la création de postes de Chefs d'Equipe ainsi que 20 postes supplémentaires d'Inspecteurs du CAPP.

2°) Dans la perspective d'une remunicipalisation complète de l'ensemble des missions confiées aux entreprises privées, le Syndicat CGT du Nettoyement demande qu'une étude soit faite sur la construction de garages autour de Paris sur la couverture du Périphérique et l'utilisation des voies fluviales pour transporter les déchets. Nous demandons que cette étude soit réalisée avant la fin du 1^{er} semestre 2010.

3°) Puisque la médecine du travail a été abondé d'un crédit de 150 000 €, nous exigeons que la visite médicale d'embauche soit une visite complète et renforcée et que l'ensemble des Eboueurs est une visite médicale complète dès cette année 2010, et nous demandons un bilan en fin d'année 2010.

4°) Puisque le Conseil de Paris a voté un crédit de 100 000 € pour louer des places de parking pour les agents du Nettoyement embauchant à 5h30. Nous revendiquons une extension pour tous ceux qui sont obligés de prendre leur véhicule qu'il soient du matin, de l'après midi ou de nuit.

5°) La restauration : nous revendiquons pour l'ensemble des Eboueurs et des CEN/AEN la mise en place d'une indemnité journalière de 5 € minimum par jour ou d'un ticket restaurant de 10 € minimum par jour.

6°) Reclassements indiciaires et déroulements de carrières : notre revendication nationale étant le SMIC à 1600 € avec un doublement de se salaire en fin de carrière, nous en faisons notre combat.

Dans un 1^{er} temps nous revendiquons pour les Eboueurs et les CEN/AEN les échelles indiciaires proposées par le Syndicat CGT du Nettoyement et votées lors du CSAP du 10 octobre 2008.

Cela implique un reclassement indiciaire pour tous et un déroulement de carrière des Eboueurs sur l'Echelle des CEN/AEN et un déroulement de carrière pour ces derniers sur les Echelles de la Maîtrise avec l'appellation d'Agent de Maîtrise d'Encadrement.

Depuis la mise en place de l'IAT soit en 2003, les Eboueurs et les CEN/AEN ont perdu beaucoup de pouvoir d'achat en voici quelques exemples pour un Eboueur au 6^{ème} échelon c'est moins **450,84 €/an** en 2009 et 2010, pour un Eboueur Principal au 9^{ème} échelon c'est moins **508,56 €/an** en 2009 et 2010, pour un CEN au 6^{ème} échelon c'est moins **775,56 €/an** en 2009 et 2010, pour un AEN au 3^{ème} échelon c'est moins **887,28 €/an** en 2009 et 2010. A cela, il faut ajouter une perte moins importante mais tout aussi conséquente pour les années 2003 à 2008.

Nous demandons le rattrapage de cette perte et la réévaluation de l'IAT pour aller sur l'équivalent des 13h00 supplémentaires personnels ouvriers et 12h00 supplémentaires de Maîtrise.

De plus ce système a creusé un écart avec la prime de conduite, il faudrait aujourd'hui réévaluer l'heure de conduite à **15 €** pour les Eboueurs de classe normale au lieu **11,18 €** et **20 €** pour les Eboueurs Principaux au lieu de **12,19 €**.

A cela s'ajoute depuis, une double perte, puisque l'IAT et la PR sont soumises à l'impôt alors que les heures supplémentaires sont défiscalisées.

Ratio promu/promouvable, nous revendiquons un ratio à 100 %, dans l'attente nous prenons acte des 700 promotions gagnées par la lutte et au vu de l'ampleur du nombre de grévistes dans les mouvements des 23 novembre et 14 décembre 2009, nous en revendiquons **300 de plus pour les années 2010 à 2012**

Nous demandons que la prime PPE soit intégré pour tous dans le traitement budgétaire.

Nous revendiquons l'APS annuelle à **500 €**.

Nous serons reçu pour avoir des réponses à l'ensemble de ces revendications au mois de janvier 2010.

L'ensemble de ces revendications ont été portées par les Elus CGT à la CAP du 17 décembre 2009 et donc à Madame Maïté ERRECART Maire Adjointe chargée des Personnels.

**NON CE N'EST PAS UNE LETTRE AU PERE NOEL
CE SONT LES REVENDICATIONS LEGITIMES DES EBOUEURS ET CEN/AEN**

**ET SI TOUTE FOIS EN JANVIER 2010
LES REPONSES FAITES NE SONT PAS A LA HAUTEUR
LE SYNDICAT CGT DU NETTOIEMENT N'HESITERAIT PAS
A DEPOSER UN NOUVEAU PREAVIS DE GREVE
ET A APPELER LES PERSONNELS SUR DES ACTIONS FORTES ET VISIBLES.**

Pour info : Nous avons protesté contre les différents articles du journal le Parisien sur le CAPP, nous avons demandé que le maire de Paris face un droit de réponse et qu'il soutienne notre collègue en photo dans le journal alors que personne ne lui a demandé son autorisation.

**Dans l'attente, le Syndicat CGT du Nettoyement vous souhaite à toutes et à tous
une bonne fin d'année 2009, de bonnes fêtes, de bonnes vacances pour ceux qui en ont
et bon courage pour ceux qui feront la continuité du Service Public..**

Et, surtout de reprendre des forces pour le combat de l'année prochaine.

**ATTENTIFS, MOBILISES
PRETS A L'ACTION
TOUS ENSEMBLE ENCORE PLUS FORT EN 2010
POUR DE NOUVELLES CONQUETES**